

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1 — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

LA DISCIPLINE ET LA LOI

Les nécessités de la discipline militaire, dans une grande armée surtout, impliquent des rigueurs telles que l'un des premiers devoirs qui s'imposent à un citoyen français est de respecter, quoi qu'il en pense *in petto*, les décisions de l'autorité militaire.

Pour sévir et pour punir, celle-ci s'inspire parfois de règles d'un caractère tout spécial, qui peuvent être et qui sont, — ne le discutons pas, — indispensables au strict maintien de la discipline et de l'obéissance passive, sans lesquelles il n'y a pas d'armée.

Le strict devoir du ministre de la guerre est d'assurer le respect de ces règles. Il ne doit pas y tolérer la plus légère infraction. Il ne doit surtout lui-même pas les enfreindre ni paraître en favoriser la méconnaissance, sinon la violation.

C'est donc un sentiment des plus pénibles que l'opinion a éprouvé lorsqu'elle a eu connaissance de la réponse faite par le général Billot à un sénateur, l'honorable M. Trarieux qui, légitimement, lui avait porté plainte de l'attitude prise envers lui par un capitaine appartenant à l'état-major de l'armée.

Quoi ! voilà un officier qui, par écrit et sans provocation aucune, adresse à un membre du Parlement qui, librement et légalement, a déposé devant un tribunal sous la foi du serment, les plus grossières injures, les plus sanglants outrages ! Et le ministre de la guerre qui reçoit une plainte de ce sénateur qui, hier, était garde des sceaux, se borne à répondre que « cette lettre n'ayant été adressée ni dans le service militaire, ni à l'occasion de ce service, et qu'elle est d'ordre privé, il ne lui appartient pas d'intervenir autrement ! »

Nous ne voulons pas insister davantage sur cet incident. Mais peut-on en imaginer un plus regrettable ?

Alors qu'il vient d'exclure de l'armée un officier supérieur qui avait devant lui le plus bel avenir et de lui refuser toutes circonstances atténuantes, le ministre de la guerre, non content d'avoir laissé se produire, jusque dans une salle d'audience des manifestations militaires organisées à l'avance, laisse passer sans sévir des provocations aussi inouïes que celles dont M. Trarieux a été l'objet.

On parle de désordre moral ; où en trouver un plus grand ?

Est-ce ainsi que le ministre de la guerre entend assurer le respect de la discipline ? Va-t-il continuer à laisser des officiers, attachés à son état-major et à sa personne mettre au service de leurs préférences ou de leurs haines personnelles l'épée qui leur est exclusivement confiée pour le maintien de l'ordre et la défense de la patrie ?

Gardien suprême de la discipline, le ministre de la guerre ne doit pas avoir deux poids et deux mesures. Trop d'indulgence envers les uns est encore plus dangereux que trop de sévérité envers les autres. Il appartient au Parlement de s'en souvenir et de se rappeler qu'on ne laisse pas impunément se produire des actes aussi contraires à la discipline militaire comme au respect de la Constitution et de la loi. C. R.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 3 mars

La Chambre reprend la discussion sur les primes à la sériciculture et à la filature de soie.

On adopte sur la proposition de M. Graux une nouvelle réduction de l'article 3.

M. Jaurès soutient un amendement tendant à obliger les filateurs à produire leurs livres de commerce. Cet amendement est repoussé par 345 voix contre 147.

M. M. Faure dépose un autre amendement tendant à limiter le travail des ouvrières dans les filatures de soie à un maximum de 60 heures de travail par semaine.

Malgré M. Méline cet amendement est adopté par 250 voix contre 242.

L'ensemble du projet est voté par 348 voix contre 79.

Séance du 4 mars

On revient au budget. On en est maintenant aux articles de la loi de finances relatifs aux recettes.

Après quelques observations présentées tour à tour par MM. Dussaussoy, Lacombe, Krantz, Plichon, Gamard, la discussion générale est close.

Les articles 3 à 6 sont votés et M. Berry développe un article additionnel tendant à faire fixer ainsi la taxe sur les vélocipèdes : 6 fr. pour les machines à 1 place ; 11 fr., pour les machines à deux places et 5 fr. pour chaque place en sus. L'amendement Berry est adopté par 294 voix contre 254.

M. Victor Dubois demande qu'on affranchisse de toute taxe les vélocipèdes qui servent aux ouvriers pour se rendre à leur travail. Repoussé.

La suite de la discussion est renvoyée à la prochaine séance.

Sénat

Séance du 5 mars

Le Sénat discute le projet sur la responsabilité des accidents dont les ouvriers sont victimes dans leur travail.

L'article premier est voté après une courte discussion.

Malgré M. Félix Martin qui demande le renvoi de l'art. 2 à la commission cet article 2 est voté et la suite de la discussion est renvoyée à la prochaine séance.

Séance du 4 mars

On continue la discussion du projet sur la responsabilité des accidents dont les ouvriers sont victimes dans leur travail.

Les articles 3 à 9 sont votés avec le rejet de divers amendements de détail que M. F. Martin présentait sur ces articles.

M. Martin obtient pourtant, d'accord avec la commission, quelques modifications sur les articles 5 et 6.

Le Sénat vote jusqu'à l'article 22 du projet, après des discussions de détail qui aboutissent au rejet de la plupart des amendements.

AFFAIRE NAQUET

Après le réquisitoire de M. Van Cassel et la défense du prévenu présentée par M^e Coulon, le jury se retire dans la salle des délibérations d'où il rapporte un verdict négatif.

En conséquence, la Cour prononce l'acquiescement de M. Naquet.

QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT

Les amis de l'école

On nous informe qu'il vient de se fonder un groupe d'études et de propagande qui, sous le titre : « *Le groupe des amis de l'école* » a pour but de travailler à accroître l'indépendance de l'instituteur public en faisant attribuer sa nomination à l'autorité universitaire.

Ce groupe se propose d'examiner les questions législatives et administratives auxquelles donne lieu la nomination et le dépla-

cement des instituteurs. Il étudiera aussi les divers systèmes proposés ou pratiqués en France et à l'étranger et réunira tous les documents pouvant servir à établir un projet de réforme.

Après avoir recueilli les communications propres à éclairer l'opinion publique sur la nécessité de la réforme projetée, il attirera sur cet ordre de questions, l'attention des pouvoirs publics.

Toutes les communications doivent être adressées à M. Auvert, secrétaire 5 bis rue Saint Paul à Paris.

Le manifeste communiqué à la presse est signé d'un grand nombre de publicistes, professeurs, littérateurs et universitaires.

Nous invitons tous nos lecteurs qui désirent faire des communications relatives à cet objet à les envoyer sans retard à l'adresse indiquée ci-dessus.

Nous avons plusieurs fois, dans cette feuille, effleuré cette question de la nomination des instituteurs et exprimé le vœu que le mode de nomination actuel fût au plus tôt aboli. Nous ne manquerons pas de nous mettre en rapport avec le groupe « des amis de l'école » pour lui exposer les desiderata de nos instituteurs publics en ce qui touche leur mode de nomination.

La révision de l'article 1384 du Code civil

Une autre question qui intéresse aussi d'une façon particulière le personnel enseignant c'est la révision de l'article 1384 du Code civil en matière de responsabilité.

Nous informons nos lecteurs qu'une pétition a été adressée à la Chambre, par l'Association amicale des instituteurs de la Gironde, en vue d'attirer l'attention du Parlement sur la proposition de loi déposée le 28 mai 1896 par MM. Lavy, Prudent Devilliers, Ricard, (Côte d'or), Mirman et Carnaud.

La Commission chargée de statuer sur cette proposition a émis un avis favorable. Il serait désirable que la Chambre des députés vote ce projet de loi avant de se séparer. Les délégués de l'enseignement primaire font donc œuvre urgente et utile en demandant par voie de pétition, l'étude de ces questions.

« UN AMI DU PROGRÈS ».

INFORMATIONS

Convocation d'électeurs

Par décret du président de la République, en date du 20 mars 1898, rendu sur la proposition du ministre de l'intérieur, sont convoqués pour le 20 mars 1898 à l'effet d'élire un conseiller général, les électeurs du canton de Clerval (Doubs), en remplacement de M. Bobillier, décédé.

Discours Bourgeois

Au banquet de la Ligne de l'enseignement qui a eu lieu à Paris, M. Léon Bourgeois a prononcé un discours fort applaudi.

« Il faut, a-t-il dit, faire passer dans ce pays un grand coup d'air, un grand vent purifiant, un souffle patriotique vraiment français, vraiment humain, qui dissipe les brumes de tristesse.

» Il faut remonter tous ensemble vers les sommets, vers la lumière, ranimer au cœur la passion de la bonté, de la justice, de la liberté. Et comment le faire mieux que par la célébration de ceux qui ont incarné chez nous l'esprit de liberté, de tolérance ; qu'en rappelant sans cesse au peuple, les gloires de la Révolution et nos principes essentiels ».

La loi sur la saisie-arrêt

M. Basly a déposé sur le bureau de la Chambre la demande d'interpellation suivante : « Je demande à interpellier le ministre de la justice sur l'application de la loi du 12 janvier 1895, sur la saisie-arrêt des salaires des employés et des ouvriers. »

La date de la discussion sera ultérieurement fixée, d'accord avec le ministre de la justice.

Le nom des Gares et Stations

M. Turrel, ministre des travaux publics, vient d'adresser aux administrateurs des Compagnies de chemins de fer une Circulaire relative à l'indication du nom des gares et des stations.

M. Turrel engage les Compagnies à multiplier et à rendre plus apparentes les inscriptions placées sur les bâtiments des gares, c'est-à-dire à répéter le nom de la station un nombre de fois suffisant le long du trottoir à l'aide d'indicateurs très visibles qui seraient éclairés la nuit.

Un Alsacien passé aux Allemands

Mort de M. Schneegans

On annonce la mort de M. Auguste Schneegans, qui est décédé à l'âge de soixante-trois ans à Gènes, où il remplissait les fonctions de consul général d'Allemagne.

M. Auguste Schneegans, qui, en 1871, avait été élu député du Bas-Rhin à l'Assemblée nationale de Bordeaux et qui avait signé avec ses collègues d'Alsace et Lorraine la protestation contre la cession des provinces, est entré peu d'années après au service de l'Allemagne, à la grande indignation de ses compatriotes.

C'est un des rares Alsaciens qui, dès la première heure, ont fait cause commune avec les vainqueurs. Il fut d'abord nommé consul en Sicile, puis consul général à Gènes.

Syndicat du Panama

La 8^e chambre de la cour d'appel de Paris a confirmé le jugement du tribunal civil de la Seine, relativement aux syndicats d'émission constitués par la Société du Panama. La cour a considéré que ces syndicats, qui avaient pour but apparent de garantir les frais d'émission ne comportaient, en réalité, aucun risque sérieux.

Le procès avait été intenté par M. Lemarquais, mandataire légal des obligataires du Panama, contre trois établissements de crédit : la Banque d'escompte, la Banque transatlantique et la Caisse d'épargne et de crédit.

La cour a ordonné la restitution s'élevant à plus de 800.000 fr.

Le docteur Laporte

La 7^e chambre de la Cour à Paris, vient d'infirmer le jugement du tribunal correctionnel de la 9^e chambre qui condamnait le docteur Laporte pour homicide par imprudence, à trois mois de prison avec sursis.

Fausse signatures

Le Journal, où M. Zola publia naguère *Paris*, avait, on s'en souvient, sévèrement jugé l'attitude de l'auteur de : « *J'accuse !* » Or, ces jours derniers, un journal, partisan de la révision du procès Dreyfus, publiait une protestation adressée à M. Zola, signée par la plupart des collaborateurs littéraires du Journal.

Le Journal publie à son tour des protestations de ses rédacteurs, qui déclarent n'avoir pas signé l'adresse en question, laquelle leur est inconnue.

Conseil municipal de Paris

M. Navarre est élu président du Conseil municipal de Paris, par 41 voix sur 69 votants.

Dans la rivière

Un patriote d'Epinal a eu l'ingénieuse idée d'écrire en gros caractères, avec un pinceau, sur une plaque de tôle, ses sentiments sur Dreyfus, à lancer cette plaque dans la Moselle, à quelques mètres d'un pont. L'eau de la Moselle étant absolument transparente et ayant, en cette qualité, la propriété de grossir les objets, tous les passants s'arrêtent depuis plusieurs jours sur le pont pour lire ce factum original qui constitue évidemment le dernier mot de la publicité par affiches.

Les 89 ans du Pape

C'est le 2 mars que Léon XIII est entré dans sa quatre-vingt-neuvième année. Il est né le 2 mars 1810.

Il a reçu, dans la salle du Consistoire, les félicitations du Sacré Collège et de la haute prélature romaine.

Insurrection Cubaine

Le comité Cubain de Paris communique la dépêche suivante de New-York :

« Deux expéditions ont été débarquées l'une à Matauzas, l'autre au Camaguey, composées principalement de cartouches, machètes, vêtements, chaussures, médecines. Des combats ont eu lieu à Manzanillo et Holguin ; les Espagnols, battus, ont abandonné leurs morts et leurs blessés ; le soldat Espagnol est très découragé ; on signale de nombreuses désertions ».

La peste aux Indes

Cette semaine, il y a eu à Bombay, 1,097 décès causés par la peste, ce qui porte à 2,080 le chiffre total des morts dans la semaine, soit 129,98 pour 1,000.

La maladie connue sous le nom de *black-blister* sévit à Pakkal et à Taluka, dans la province d'Hyderabad (territoire du Nizam).

On signale cinquante morts par jour.

CHRONIQUE LOCALE

La chasse

Par arrêté préfectoral en date du 3 mars 1898, la chasse en plaine de l'alouette est autorisée exceptionnellement cette année avec le fusil, jusqu'au 31 mars courant, pour toutes les personnes munies d'un permis.

Sont également permis le transport, la vente et le colportage de cet oiseau jusqu'à la même date.

Armée

Notre compatriote le colonel de génie Perboyre, chef d'état-major du gouvernement militaire de Paris, vient d'être promu général de brigade. Le général Perboyre est le frère de M. Perboyre, ancien conseiller

d'arrondissement de Catus, notaire aux Junies.

LES TABACS

NOS EXPERTS

XXIV

FAUREL ANTOINE

Est âgé de 51 ans. Il est propriétaire et adjoint au maire de la commune de Lanzaac.

Nommé cette année, pour la première fois, expert, il s'est acquitté de son mandat avec la meilleure bonne volonté ; les planteurs n'ont rien à lui reprocher car il n'a rien fait ni pour ni contre... et pour cause.

Espérons que l'année prochaine M. Faurel, mettant à profit l'expérience d'une campagne, saura comprendre qu'il a été nommé expert pour les planteurs et non pour rester bouche close ou opiner constamment du bonnet.

M. Faurel est un de ces républicains tièdes que l'administration actuelle chérit. Il a été élu le 8^e au Conseil municipal.

A. DONNELLI.

M. Faurel Antoine clot la série des experts des tabacs que nous nous étions proposés de faire connaître à nos lecteurs.

CAHORS

UNE LETTRE INTÉRESSANTE

M. Guiraudies-Capdeville nous communique, avec prière d'insérer, la lettre suivante :

Cahors, 1^{er} Mars 1898.

A M. Munin-Bourdin, Député du Lot, Directeur politique de « La Démocratie du Lot. »

Monsieur le Député,

Les anciens bonapartistes, déguisés sous le masque de *républicains ralliés*, semblent embrasser la République pour l'étrangler plus facilement. En attendant le moment favorable, ils essaient leurs forces sur ceux des républicains qui ne veulent pas marcher sous leur drapeau.

Déjà, dans le *Courrier du Lot* qui avait du moins le mérite d'être carrément et franchement bonapartiste, j'avais subi leurs coups d'épingle.

A cette époque, une administration trop prudente mettait un baillon sur ma bouche. Devenu libre et indépendant, j'agirai différemment et je rendrai coup pour coup, soyez-en convaincu.

Or, dans la nouvelle *Démocratie du Lot*, qui semble bien avoir recueilli en partie l'héritage du *Courrier du Lot*, on m'a fait l'honneur de me consacrer trois ou quatre articles dans lesquels je ne me sais pas reconnu, je dois l'avouer. Il n'a fallu rien moins que l'affirmation de quelques personnes autorisées pour m'ouvrir les yeux.

Vos rédacteurs qui semblent, M. le dépu-

té, s'écarter ici de la ligne courtoise que vous leur avez certainement recommandée, me représentent comme un homme sans convictions, saluant humblement tous les régimes.

Ils me reprochent notamment de m'être séparé du parti modéré pour me jeter dans les bras du parti radical, et cela dans le but de supplanter le maire de Cahors qui est un de mes condisciples.

A toutes ces allégations, je donne un démenti formel.

Depuis que j'ai l'âge d'homme, je n'ai appartenu ni au parti modéré, ni au parti radical. J'ai été, je suis et je resterai un républicain sans épithète, respectueux de la loi et de toutes les opinions sincères.

Ce titre doit suffire à tout bon démocrate et je n'en ambitionne pas d'autres.

Aujourd'hui, vous pouvez, M. le député, consulter mon dossier qui se trouve à la Préfecture. Vous y lirez que j'ai toujours servi avec dévouement la cause républicaine à laquelle je n'ai marchandé ni mon intelligence, ni mon temps.

Au surplus, M. Rousset, notre honorable préfet, pourra vous dire si je lui ai jamais fait mystère de mes opinions.

Mais, avez-vous bien besoin, M. le député, de faire cette sorte d'enquête sur mon compte ?

Veillez rappeler vos souvenirs.

M'avez-vous trouvé à vos côtés, alors que vous chevauchiez dans le département pour soutenir les candidatures de M. le comte Murat, de M. le baron Dufour et de tous ceux qui rêvaient alors le renversement de la République.

Non, n'est-ce pas ?

Quoi qu'il en soit, celui de vos rédacteurs qui paraît avoir une prédilection marquée pour ma personne et dont je serais heureux de connaître le nom, peut être assuré qu'il est dans mon cœur un sentiment qui ne variera jamais.

C'est d'abord mon mépris profond pour les lâches et les menteurs.

C'est ensuite l'horreur que je professe pour les fauteurs de coups d'Etat, qui nous ont coûté deux provinces et des milliers d'existences.

Je suis bien résolu à barrer énergiquement le chemin à ces derniers par tous les moyens légaux et loyaux.

Et croyez, Monsieur, que beaucoup partagent mon sentiment sur ce point.

Quant à vous, M. le député, qui, dans nos campagnes, avez jeté à tous les vents votre foi républicaine, il serait puéril de vous demander quelle serait votre ligne de conduite dans cette éventualité vers laquelle nous semblons marcher à grands pas.

Veillez recevoir, M. le député, mes salutations les plus distinguées.

GUIRAUDIES-CAPDEVILLE,
Conseiller municipal.

Commission chargée du règlement de la culture du tabac

Mercredi dernier, la commission chargée, conformément aux dispositions de l'article

188 de la loi du 20 avril 1816, de donner son avis sur le projet de règlement pour la culture du tabac en 1898, s'est réunie à la préfecture du Lot.

Mouvement de la population

Voici le mouvement qui s'est opéré, pendant le mois de février dernier, parmi la population de notre ville : Naissances, 19, se décomposant comme suit : garçons, 8 ; filles, 9 ; garçon naturel reconnu, 1 ; fille naturelle, 1 ; mort-nés, néant. Mariages, 8. Divorces, néant. Décès, 24, dont 1 de 10 jours, 1 de 15 jours, 1 de 8 ans, 4 de 20 à 30 ans, 3 de 30 à 40 ans, 5 de 50 à 60 ans, 6 de 60 à 70 ans et 3 de 70 à 80 ans.

Les causes de ces décès sont : affection tuberculeuse, 4 ; ramollissement, 2 ; affection cardiaque, 3 ; vieillesse, 3 ; fièvre typhoïde, 1 ; laryngite chronique, 2 ; faiblesse de constitution, 1 ; cancer, 1 ; brûlure, 1 ; asthme, 1 ; autres causes, 5.

Le prix du pain

M. le maire de Cahors vient de faire établir le barème suivant, qui servira dorénavant de base au prix du pain. On peut se rendre compte de la taxe suivant le cours des farines. Actuellement les farines étant vendues aux prix moyens de 40, 41 et 42 fr. le prix du pain sera 0,40, 0,375 et 0,325.

Les 2 premières qualités sont donc augmentées.

PRIX MOYEN des farines minots Les 100 k.	PRIX DU KILOGRAMME		
	Pain de luxe	Pain blanc	Pain bis
31 fr.	0 fr. 325	0 fr. 30	0 fr. 25
32 »			
33 »			
34 fr.	0 fr. 35	0 fr. 325	0 fr. 275
35 »			
36 »			
37 fr.	0 fr. 375	0 fr. 35	0 fr. 30
38 »			
39 »			
40 fr.	0 fr. 40	0 fr. 375	0 fr. 325
41 »			
42 »			
43 fr.	0 fr. 425	0 fr. 40	0 fr. 35
44 »			
45 »			

Viande de boucherie

Voici l'état officiel des animaux abattus pendant le mois de février dernier pour le compte de la boucherie cadurcienne : bœufs, 60 ; vaches, 31, dont 19 pour la troupe, pesant ensemble 53.609 kilos ; veaux, 122, pesant 12.603 kilos ; moutons, 643, pesant 19.907 kilos ; porcs, 49, pesant 7.969 kilos ; cheval, 1 ; âne, 1. Soit au total 907 animaux

LE COCHER 606

Première partie

VI

UN DUEL AMÉRICAIN

— Vous vous trompez, madame.
— Je ne le pense pas, monsieur. J'ai toujours vu que le seul intérêt qu'une femme inspire généralement à un homme, est celui de l'amour. Si vous n'aimez pas Marie Favrot vous ne songeriez aucunement à elle.
Le masque impassible de l'américain éprouva une légère contraction.
— Et cet honnête cocher, ne peut-on le voir ? demanda-t-il changeant la conversation.
— L'ami des Favrot s'appelle Levignan. Vous le trouverez tous les matins place Bréda.
William tira un carnet de sa poche et inscrivit ce renseignement. Puis, prenant une liasse de billets de banque, il l'offrit à Anna Bell.
— Ceci, madame, vous revient de droit indépendamment de ma reconnaissance.

— C'est bien américain cela ! repartit la courtisane en repoussant l'argent. Vous ne pourriez jamais, mon cher, payer les heures d'ennui que vous m'avez fait passer avec votre Tirez ! Cet homme, je le méprise, non seulement comme un piètre cœur, mais encore comme un assassin !... Et de ce jour je lui ferme ma porte !...

— Vous avez dit un mot grave madame ; avant de le prononcer, il faudrait des preuves. Une enquête a été ordonnée sur la mort de M. Favrot. Je le sais, puisque j'ai été appelé ainsi que Thomalk, mon domestique, témoin de la scène de la place Clichy. On a conclu à l'innocence du prévenu.

— Ah ! vous le défendez maintenant ?
— Oui, madame, je prétends conserver intact l'honneur du nom de Tirez.

— Dans ce cas, vous aurez fort à faire ; mais peu m'importe ! Je vous le répète je pars.

Elle se leva, comme pour donner à entendre au visiteur qu'il devenait inutile de prolonger cet entretien.

Quelques jours après l'hôtel, les chevaux et les voitures d'Anna Bell étaient vendus. Elle avait renvoyé ses gens, et était partie sans laisser son adresse à personne.

VII

OU L'ON RETROUVE D'HERSEL

Levignan ayant renoncé à son travail pour vingt-quatre heures, se présenta chez madame Favrot dans la matinée.

— Ah ! vous voilà enfin ! s'écria Marie en

l'apercevant.

— C'est difficile de vous voir maintenant, appuya madame Favrot.

— Je ne voulais pas venir pour quelques minutes ; j'ai à causer longuement avec vous, et pour cela il a fallu me décider à laisser tout un jour ma voiture au remisage, ne pouvant guère frapper à votre porte, quand je travaille qu'à une heure un peu trop matinale.

— Bah ! puisque nous nous levons à cinq heures du matin, reprit Marie. Vous avez bien fait, monsieur Levignan, nous aurons plus de temps à nous, et vous êtes surtout admirablement tombé... nous vous ménageons une surprise...

— Laquelle ?

— Ma cousine Cécile est arrivée ; vous la verrez aujourd'hui.

— Oui dit madame Favrot, ma fille est pour un mois avec nous, et j'ai pleuré de joie en l'embrassant.

— Moi aussi, ajouta Marie, j'ai senti une petite larme que j'ai avalée en riant. Si vous saviez comme elle est gai depuis hier !... Nous aimons tant notre bonne Cécile !... Vous allez l'admirer, monsieur Levignan... et vous l'aimerez autant que nous, j'en suis sûre.

— Je n'en doute pas.

— Elle est, d'abord, plus raisonnable et beaucoup mieux que moi...

— Vraiment !

— Figurez-vous qu'elle est plus grande, qu'elle a des traits plus réguliers et des cheveux noirs magnifiques que j'envie toujours ;

mais c'est surtout sa manière de marcher, de saluer, de parler, de sourire, de s'habiller... on dirait une grande dame !

— Et où est-elle ?

— Elle est sortie pour une heure, nous vous gardons à dîner aujourd'hui.

— Bien volontiers, ma journée est à vous. Levignan songeait avec plaisir qu'il aurait tout le temps nécessaire pour aborder le sujet scabreux. Il tenait surtout à ne blesser en rien ces excellentes personnes qui se montreraient si heureuses de le recevoir. Pour lui, quand il les voyait, son cœur s'épanouissait d'aise. Il se sentait dans son milieu. Le courant d'affection qui allait de l'une à l'autre l'entraînait.

Il ne pensait plus à l'étroitesse du lieu ni aux signes de la misère. La figure fraîche et riante de Marie, la franchise communicative de sa tante égayaient la chambrette. Il aurait voulu rester toujours ainsi entre elles et avoir à leur amitié des droits moins incertains. Il pensait à la mansarde solitaire dans laquelle il se retirait chaque soir ; ces murs froids dans lesquels il abritait sa pauvreté et que la présence des deux femmes aurait suffi à réchauffer.

L'invitation de Madame Favrot lui causa donc le plus grand plaisir. Ce serait au moins pour lui une bonne journée.

— Je devrais vous en vouloir, reprit la jeune fille, car enfin vous avez refusé de dîner avec nous et les cousins Titet.

(A suivre.)

de races et qualités diverses qui ont été livrés à la consommation.

Remonte

Judi matin, la commission de remonte a procédé, sur la place Thiers, à l'achat de chevaux de selle pour l'armée. Quinze chevaux ont été présentés; cinq seulement ont été achetés à des prix variant entre 800 et 1,300 francs.

Procès en diffamation

Le procès en diffamation intenté par M. Gaubil, secrétaire général de la mairie de Montauban au *Rappel socialiste du Lot*, sera appelé aujourd'hui devant le tribunal correctionnel de Montauban.

Crépage de chignons

Deux jeunes femmes du quartier de Labarre, les nommées A... et C... ont eu une violente dispute, et se sont portés des coups réciproques à propos de leurs maris qui sont tous deux menuisiers.

Les deux combattantes, qui se sont à qui mieux mieux crépé les chignons, sont allées simultanément faire part de leur différend au commissaire de police qui a jugé à propos, pour leur donner satisfaction à toutes les deux, de leur dresser procès-verbal pour violences réciproques et tapage injurieux sur la voie publique.

Arrestation

La police de notre ville a mis en état d'arrestation, le nommé Jean Toumazou, âgé de vingt ans, demeurant à Cahors.

Cet individu, ayant été trouvé en état d'ivresse dans une maison publique, invectiva grossièrement l'agent de la force publique qui lui intimait l'ordre de sortir. Toumazou a été mis à la disposition de M. le procureur de la République.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME DES 3 ET 6 MARS 1898

L'Audacieux (P. R.) Leroux.
La Sirène (Ouverture) Auber.
Thérèse (Valse) Gung'l.
Mascarade (Ballet) Lacombe.
Pêché mignon (Polka) Gentil.

De 3 h. 1/2 à 4 h. 1/2 (*Allées Fénélon*).

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 3 au 5 mars 1898

Naissances

Baynat, Joseph-Roger, place St-Maurice, 1.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — A l'instruction. — Nous avons annoncé, il y a quelques jours, le vol audacieux commis dans la soirée du 15 février dernier au préjudice de Baptiste Fau, propriétaire-cultivateur à la Haute, commune de Figeac.

Un inconnu avait pénétré dans l'habitation de ce dernier, avait fouillé tous les meubles et s'était emparé d'une somme de

65 fr. qui se trouvait dans le tiroir d'une armoire.

Le matin de ce même jour, M. Cassan, propriétaire à Prentegarde, qui s'était absenté de chez lui pendant une demi heure, avait, en rentrant, trouvé dans son domicile un ouvrier des mines de Buzac, nommé T..., qui était en train de fouiller ses meubles pour le dévaliser. Cassan, qui connaissait parfaitement cet ouvrier, lui fit des remontrances. Ce dernier se mit à ses genoux et le supplia de ne pas le dénoncer. Cassan le lui promit; mais, comme il est voisin de Fau et que le vol chez celui-ci eut lieu dans la même journée, il se douta que le second vol devait avoir été commis par la même personne et fit connaître le nom de l'inculpé. T... a été mis en état d'arrestation et l'instruction de cette affaire se poursuit en ce moment.

Il paraît que divers autres vols sont rapprochés à ce peu recommandable ouvrier.

Vol. — Des malfaiteurs encore inconnus ont fracturé la voiture de déballage appartenant à M. Jaquemain fils, marchand de nouveautés, place des Tours, et lui ont soustrait diverses marchandises, entre autres son livret militaire. Une enquête est ouverte

Arrondissement de Gourdon

GOURDON. — La question de l'eau.

On sait que M. Brassaud, ingénieur hydrographe, a pris l'engagement de soumettre à notre municipalité, dans le courant du présent mois, le projet définitif d'adduction des eaux de Fontanges et de Janis.

Depuis plusieurs jours, un opérateur délégué par M. Brassaud, a commencé, dans ce but, les études sur le versant de la butte du Château, où l'on se propose d'établir les réservoirs destinés à recevoir l'eau pour être distribuée dans la ville.

Espérons que, dès que le projet aura été dressé, l'administration pressera, dans la mesure du possible, l'accomplissement des formalités à remplir pour arriver à l'exécution.

Chez nos voisins

Révocation de M. Lacombe

On se souvient que M. Lacombe, député de l'Aveyron, avait été suspendu par arrêté préfectoral, de ses fonctions de maire de Rodez à raison des irrégularités relevées dans sa gestion municipale. La suspension vient d'être transformée par décret, en révocation. Voici le texte de ce décret :

Le président de la République française, sur la proposition du ministre secrétaire d'Etat au département de l'intérieur, vu l'article 86 de la loi du 5 avril 1884, décrète :

Article premier. — M. Lacombe, maire de Rodez (Aveyron), est révoqué de ses fonctions.

Art. 2. — M. le ministre de l'intérieur

est chargé de l'exécution du présent décret. Fait à Paris, le 27 février 1898.

F. FAURE.

Par le président de la République,
Le ministre de l'intérieur,
LOUIS BARTHOU.

Chronique humoristique

De l'Événement : Examen à la Faculté de médecine. L'examineur : Voulez-vous me dire, monsieur, quel est le moyen de rétablir la circulation ?

Le candidat (distrain) : C'est de ne pas appeler les agents.

BULLETIN FINANCIER

La Bourse très ferme au début a manifesté de bien moins bonnes dispositions en clôture. La question de la réorganisation du marché qui a fait l'objet de la discussion de la Commission du budget dans la séance d'hier matin a mal impressionné la spéculation qui a procédé à des ventes plus bruyantes qu'importantes.

Le 3 0/0 qui clôturait hier à 104,30 qui s'était élevé à 104,40 revient en fin de bourse à 104,25; le 3 1/2 0/0 à 107,25 n'a pas varié; l'Amortissable cote 103,10.

Le Crédit Foncier s'inscrit à 669; le Crédit Lyonnais à 869; le Comptoir National d'Escompte à 592 et la Société Générale à 544.

Le Suez revient à 3513. Nos Chemins ont quelque peu reculé. Parmi les fonds étrangers, l'Italien finit à 94,75; le Turc à 22,60; la Banque Ottomane à 558; l'Extérieure à 59 9/16; le Russe 3 0/0 1891 à 98.

On annonce pour le 15 mars prochain la mise à la disposition du public au prix de 625 fr., de 15.000 actions au porteur de la Société de l'Industrie minière Zirianowski (Altaï du Sud) faisant partie du domaine de l'Empereur de Russie. Les demandes sont reçues dès à présent aux guichets de la Banque Russe pour le commerce étranger, 7, rue du Helder à Paris, et chez les correspondants des départements. Nous aurons à revenir sur cette affaire.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Fêtes de Pâques à Madrid

A l'occasion des Cérémonies de la Semaine Sainte et des Fêtes de Pâques, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec les Compagnies du Midi de la France et du Nord de l'Espagne, délivrera, du 30 mars au 9 avril 1898, au départ des gares de Paris, Orléans, le Mans, Tours, Poitiers, Saincaize, Bourges, Châteauroux, Moulins (Allier), Gannat, Montluçon, Limoges et Clermont-Ferrand, des billets aller et retour de 1^{re} classe pour Madrid, au prix réduit et uniforme de 200 francs avec faculté d'arrêt: en France, à Bordeaux, à Bayonne et à Hendaye; et, en Espagne, à tous les points du parcours.

Ces billets seront valables pendant 20 jours, à partir du jour du départ, et donneront aux voyageurs la faculté de prendre les trains de luxe Sud-Express, à la condition de payer, en outre du prix ci-dessus, le supplément complet, c'est-à-dire 50 0/0 du prix des billets à plein tarif.

MARCHÉS

Bordeaux

ESPÈCES de BESTIAUX	AMENÉS	VENDUS	PRIX EXTRÊMES
Bœufs.	230	131	55 à 70
Vaches.	9	6	45 à 60
Moutons.	1051	599	65 à 80
Porcs.	1539	1488	96 à 1,14

La Vilette

ESPÈCES de BESTIAUX.	AMENÉS.	VENDUS	PRIX EXTRÊMES
Bœufs.	2144	1944	0.50 à 0.89
Vaches.	543	458	0.49 à 0.88
Taureaux.	208	188	0.40 à 0.70
Veaux.	1467	1117	0.75 à 1.26
Moutons.	18275	16475	0.66 à 1.14
Porcs.	6172	2611	0.80 à 0.96

Bœufs. — Vente difficile.
Vaches. — Vente difficile.
Taureaux. — Vente difficile.
Veaux. — Vente mauvaise.
Moutons. — Vente calme.
Porcs. — Vente bonne.

Digestion pénible. — Saint-Paul-de-Salers (Cantal), le 21 janvier 1897. Depuis quelque temps je souffrais de violents maux de tête, provenant d'une digestion pénible; l'emploi des Pilules Suisses à la dose de 2 par jour m'a été très salutaire. MAIGUE, vicaire. Pharmacie Hertzog, 28, rue Grammont, Paris.

Atelier de Peinture

ARSÈNE DELCROS

Ex-contre-maitre de M. Paulin DELCROS, fils. A l'honneur de prévenir MM. les Propriétaires, Négociants et Particuliers, qu'il vient d'établir un atelier de

PEINTURE, DORURE, VITRERIE

Rue Nationale, 39 et Place Rousseau

D'après les travaux faits par lui dans notre ville, il se recommande à toutes les personnes soucieuses d'avoir un **travail soigné et de bon goût, aux prix les plus modérés.**

ASSORTIMENT DE PAPIERS PEINTS Depuis 0,20 le rouleau.

CHOIX DE BAGUETTES D'ENCADREMENT Depuis 0,30 le mètre.

SPÉCIALITÉ DE PEINTURE LAQUÉE

PRIME MUSICALE GRATUITE
PIANISTES lecteurs du *Journal du Lot*, découpez ce bon et envoyez-le, avec votre adresse à M. BAJUS, éditeur à Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais); vous recevrez *gratis* et *franco* un joli morceau de musique pour piano).



ASPERGES ARGENTEUIL
Echantillon: 25 cent.
Envoi gratuit de la Méthode de culture à tout Lecteur du Journal du Lot qui enverra la coupe de cette annonce à M. G. LANSON, Argentueil (S.-et-O.) 100 Griffes franco en gare. 6'60

LE SEQUESTRE

PAR

JULES DE GASTYNE

Première partie

V

Les premiers jours, la nouvelle venue avait fait sensation.

Sa figure convenable, sa toilette sombre et de bon goût, qui tranchaient sur les faces avinées, sur le débraillage du quartier, avaient été remarquées. On l'avait beaucoup regardée, puis peu à peu, on s'habitua à elle et on n'y pensa plus.

Berthe s'était arrangée une vie indépendante, mais pleine de privations et de misère. Un grand magasin lui fournissait du travail qu'elle faisait chez elle. Elle avait des commandes de fleurs qu'elle livrait ensuite par grosses. Elle travaillait constamment le jour et la nuit; mais elle était courageuse et elle aurait été presque heureuse, si l'absence de celui qu'elle aimait, l'incertitude où elle était

sur ce qui lui était arrivé, n'avaient empoisonné son existence.

Elle y songait sans cesse. La nuit dans ses rêves, elle le voyait constamment, et toujours malheureux, persécuté, au milieu de cauchemars horribles. Tantôt on lui arrachait le cœur, tantôt la cervelle. On le dépeçait, on le déchiquetait.

Son saug ruisselait sur elle. Elle en sentait la moiteur chaude sur ses mains et sur son front quand elle se réveillait. Elle restait alors des heures entières brisée, les yeux pleins de larmes, absorbée par sa pensée.

Son accouchement fut pour elle une grande joie.

Quand on lui remit dans les bras celle qui devait être Lili, notre héroïne, et à laquelle elle trouvait déjà les traits du père, elle ne se posséda plus. Elle ne pouvait cesser de la dorloter et de l'embrasser. Elle avait enfin un souvenir de lui, un souvenir vivant.

Berthe travailla double, pour elle et pour son enfant; mais elle se consumait, l'esprit toujours inquiet, sans sommeil tranquille, et quand Louise atteignit l'âge de seize ans, elle n'était plus qu'une ombre humaine, amincie par la fatigue et les veilles, minée par l'obsession de cet ancien amour qui ne lui laissait pas une minute de tranquillité.

Elle avait raconté toute sa vie à sa fille, pour la préserver, disait-elle, mais c'était plutôt pour pouvoir lui parler de lui. Elle persistait d'ailleurs, malgré tout, à croire en lui, à le défendre, à chasser l'idée d'une trahison. Et elle espérait toujours le revoir, sur-

tout dans les derniers temps, au seuil de la mort.

C'est à cette époque, à peu près, que la mère et la fille avaient fait connaissance d'Armand, le jeune homme dont nous avons parlé.

Elles habitaient toujours le quartier Latin, toutes les deux. Elles occupaient, dans une maison sombre de la rue Saint-Jacques, deux petites chambres, l'une où elles travaillaient l'autre où elles couchaient, côte à côte dans deux lits de fer.

Un soir, la mère était rentrée seule un peu plus tôt, pour préparer le dîner, quand elle avait entendu, à travers la cloison, un bruit singulier. On eût dit des sanglots étouffés, des plaintes.

Elle s'arrêta dans sa besogne, surprise, et elle écouta.

Le bruit persistait, devenait plus distinct et partait de la chambre voisine.

Berthe savait que cette pièce était habitée par un jeune homme qu'elle avait rencontré quelquefois dans l'escalier, et qui la saluait toujours respectueusement.

Elle avait déjà remarqué l'air triste de ce locataire, l'aspect misérable de ses vêtements... Etait-ce lui qui se plaignait, qui était malade peut-être.

Elle sortit sur le carré, colla son oreille à la serrure.

Elle ne s'était pas trompée.

Elle vit son voisin jeté en travers sur son lit, se roulant tout habillé.

La clef était à la porte.

Elle la tourna et entra. Au bruit qu'elle fit le jeune homme s'était redressé vivement.

Il la regardait tout honteux, les yeux rougis.

— Pardonnez-moi... murmura-t-elle. J'avais entendu des plaintes. Etes-vous souffrant ?

Il semblait ne pas comprendre, tout ahuri d'avoir été surpris ainsi.

— Je ne suis pas souffrant, répondit-il.

— Vous avez du chagrin ?

Elle fit cette question avec son air bon maternel.

Le jeune homme, touché, fondit en larmes.

— Je suis votre voisine, murmura-t-elle, nous nous connaissons presque. Si je puis vous être utile...

Le jeune homme, un peu défilant d'abord, se laissa gagner par la physionomie honnête, compatissante, de l'ouvrière. Il lui raconta tout.

Son histoire était celle d'une multitude de jeunes gens partis de la province à Paris pour y chercher fortune et qui n'y trouvent souvent que les déceptions, la misère, la maladie, l'épuisement et la mort.

Il se nommait Armand Rivière. Il avait quitté son pays, la Charente, presque sans ressources, l'argent de son voyage en poche seulement. Il n'avait pas de vocation bien déterminée. (A suivre).

Bourse de Paris

	COMPTANT Cours du jour	TERME Cours du jour
3 0/0	104 15	104 25
3 0/0 amortissable	103	103 16
3 1/2 0/0 1894	107	107 25
Tunis, obl. 3 0/0 1892	503	—
Annam, Tonkin, 2 1/2, 1896	90 75	—
Madagascar 6 0/0, 1887	91 50	—
Angleterre 2 3/4 0/0, c. 100 L.	113	—
Autriche 4 0/0 or (40 flor.)	105 50	—
Egypte unifiée (500 fr.)	109 70	—
— Daïra-Sanieh (20f r ^{ts})	106 75	—
— Privilégiée (500 f. cap.)	105 80	—
— Domaniales (20 L. cap.)	106 50	—
Espagne 4 0/0. Extér. (40 p.)	59 05	59 35
Hongrie 4 0/0 or (40 flor.)	104 20	104 15
Italie 5 0/0 (1.000 f. de rente)	94 57	94 55
Portugal 3 0/0 (20 L. cap.)	20 10	—
Roumain 5 0/0 1875	105 50	—
Russie 4 0/0 1867-69	104 60	—
— 4 0/0 1880	104 50	—
— 4 0/0 1889, coup. de 100 fr.	105 30	—
— 4 0/0 1890, 2 ^e et 3 ^e émis.	—	—
— 4 0/0 consol., 1 ^{re} et 2 ^e série.	104 30	—
— 3 0/0 1891, or, t. p.	97 35	97 30
— 3 1/2 0/0 1894	101 15	101 85
Turc, série D.	22 32	22 42
Ottomanes priorité (500 f.)	474 50	473
Douanes ottomanes (500 f.)	—	—
Banque de France	3520	—
Banque Paris et Pays-Bas	928	—
Comptoir national d'escompte	599 50	592
Crédit algérien	—	—
Crédit foncier de France	660	669
Crédit indust. et commercial	604	—
Crédit lyonnais	858	857
Société de Crédit mobilier	50	—
Société générale	544	544

Chemins de fer et Ville de Paris

	COMPTANT Cours du jour
Chemins de fer département. (t. bleus) ..	469
— (t. rouges) ..	469
Est-Algérien, 3 0/0 ..	475
Est, 3 0/0 ..	483
— nouvelles, 3 0/0 ..	485
Midi, 3 0/0 ..	483
— nouvelles, 3 0/0 ..	487 50
Nord, 3 0/0 ..	483 75
— nouvelles, 3 0/0 ..	492 25
Orléans, 3 0/0 ..	482
— 1884, 3 0/0 ..	488
Ouest, 3 0/0 ..	482 50
— nouvelles, 3 0/0 ..	488 25
Ouest-Algérien, 3 0/0 ..	477 50
Paris-Lyon-Méditerr. (fusion) ..	481 25
— nouvelles, 3 0/0 ..	484 25
Sud de la France, 3 0/0 ..	470
Ville de Paris 1855-60, 3 0/0 ..	—
— 1865, 4 0/0 ..	571
— 1869, 3 0/0 ..	432 50
— 1871, 3 0/0 ..	418 50
— 1871, quarts remb. à 100 f.	111 50
— 1875, 4 0/0 ..	587 50
— 1876, 4 0/0 ..	589 50
— 1886, 3 0/0 ..	408
— 1886, quarts remb. à 100 f.	102
— 1892, 2 1/2 0/0 remb. 400 f.	396
— 1892, quarts remb. à 100 f.	103 50
— 1894-96, 2 1/2 0/0, r. 400 f.	401 75

Bibliographie

LA NATURE, Revue des sciences illustrées. Henri de Parville, rédacteur en chef (Masson et C^{ie}, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain Paris). — Sommaire du n° 1292, du 5 mars 1898.

La « Falunière de Grignon », par Stanislas Meunier. — Une femme sans estomac, par le Dr William Karl. — Le nouveau sabre de la grosse cavalerie, par le Colonel X. — Observatoires océaniques, par Henri de Parville. — La station

centrale électrique du quai Jemmapes, à Paris, par J. Laffargue. — Un feu-flottant aux Etats-Unis, par Daniel Bellet. — La pluie dans les chefs-lieux des départements, par J.-R. Plumondon. — Saut et sauteurs, par Paul Mégain. — Chronique. — Académie des Sciences; séance du 28 février 1898, par Ch. de Villedeuil. — La machine statique dans les expériences radiographiques, par L. Lebois. — Un effet de gelée, par D. Lelong.

Ce numéro contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

LA VIE SCIENTIFIQUE, revue universelle des inventions nouvelles, paraît tous les vendredis en numéro de 24 pages grand format sur deux colonnes, illustrés de nombreuses gravures. Elle publie dans son numéro de ce jour :

Le bateau glissant Lambert (P. Crépy). — Utilisation des forces naturelles (Max de Nansouty). — Un requin-postier (M. Dibos). — Les chemins de fer sans deuxième classe (Daniel Bellet). — Plate-forme électrique pour le transport des voyageurs à l'Exposition universelle de 1900 (G. Hamelin). — Les applications des rayons X aux sciences médicales (Louis Crimail). — Illusions d'optique (Georges Curtel). — Les journaux chinois (Albert Vaquières). — Le travail de la Monnaie de Paris en 1897. — Papillons exotiques (Armand Leyritz). — Les microbes de la terre arable (Albert Larbalétrier). — Petit octant à un seul miroir (Colonel Fix). — Revue des Inventions : Emaux photographiques factices. Nouveau couteau masticateur. — Coloration inactuelle des ampoules à incandescence. — Le Bunsen économique Lecomte. — Chronique. — Revue des Journaux. — Académie des sciences (Georges Petit). — Cyclisme et automobilisme : L'Epicycloïde. — Bicyclette Unicem. — L'ambroïne. — La poignée manchon. Poignée nécessaire. — Bicyclette à leviers combinés. — Accumulateurs Werner. — L'Exposition française d'automobiles. — Un concours de poids lourds à Liverpool. — Automobilisme aérien. — Echos d'Angleterre (Paul Hardy). — Petite Poste. — Bibliographie.

Bureaux : 10, rue Saint-Joseph. — Paris
Abonnements : Un an 15 fr. Etranger 18 fr.
Un numéro 0 fr. 35
Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

LE MONDE ILLUSTRÉ. Direction et Administration, 13, quai Voltaire, Paris. — 36^e année. Sommaire du numéro 2136 du 5 Mars 1898.

GRAVURES : Alsace-Lorraine : Le démantèlement des fortifications de Metz : Porte des Allemands en 1890. — Porte des Allemands actuelle. — Plan de Metz. — Porte Sainte-Barbe. — Ancienne Porte Serpenoise et Tour Camoufle. — Tour d'Esch et rempart des Allemands. — Porte Serpenoise actuelle. — Porte Mazelle. — Remparts de la Citadelle.

Paris : Découverte d'un ancien cimetière dans la rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois. — Le pont Alexandre : Cloche pour l'expulsion des matériaux. — Cloche de descente. — Intérieur du caisson de la cloche.

Le nouveau compteur des voitures. — Amérique : Pont Barrow : Le ravitaillement des affamés, par les attelages de rennes.

Italie : Rome : Le 89^e anniversaire du Pape Léon XIII. — Les gendarmes pontificaux. — La Garde Palatine. — Entrée des cartes à la Porte de bronze. — L'ambassadeur d'Autriche et le Cardinal Strossmayer. — Sortie de la messe, sur la Place Saint-Pierre.

Bulgarie : Belgrade : Funérailles du Métropolitain Michel, dans la cathédrale. — Beaux-arts : Impression de Printemps, tableau de M. G. Linden.

TEXTE : Chroniques : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Variétés : Les Lapsus-Calami, par Léon Claretie. — Théâtres, par H. Lemaire. — Beaux-Arts, par O. Merson. — Les affamés du Pont Barrow, par U. de Fonvielle. — Le démantèlement de Metz, par Noël Nozeroy. — Le 89^e anniversaire de S. S. Léon XIII, par Boyer d'Agén. — Le pont Alexandre III, par H. Servet de Bonnières. — Le nouveau compteur des voitures, par L. de M.

Explications des gravures, Echecs, Rébus, Ré-

créations, Revue comique, Caricature à l'Etranger, Sport, Monde financier, Bibliographie, vélocipédie, etc.

Nouvelle illustrée : La Catalane, par F. Dacre, illustrations de M^{me} Maximilienne Guyon.

Roman : Du rêve à la réalité, par J. Berr de Turique.

Le numéro : 50 centimes.

VIENT DE PARAITRE
NOUVEAU COURS DE MORALE

Rédigé conformément aux programmes officiels du 27 juillet 1882

COURS ÉLÉMENTAIRE ET MOYEN
L'Enseignement Moral à l'École primaire

par F. VIALA, instituteur public
Avec une préface de M. MOURGUES, insp. pri^{re}
Livre de morale pratique et de lecture courante
1 vol. in-12 cartonné, 272 pages, 1 fr. 40

Augustin CHALAMEL, éditeur, 17, rue Jacob, PARIS
Se vend aussi chez l'AUTEUR, à LASALLE (Gard).

CONDITIONS DE VENTE :
Envoi franco contre le montant en timbres-poste ou mandat pour les paiements. — Remise ordinaire pour les commandes.

Pour les commandes adressées à l'auteur, à LASALLE (Gard) contre le montant en timbres-poste, remise de 20 0/0 franco de port (pour les membres de l'enseignement seulement). Indiquer la gare qui dessert la localité.

On est prié de faire inscrire l'Enseignement moral sur la liste départementale lors de la prochaine conférence cantonale.

MAISONS RECOMMANDÉES

J. VALDIGUIÉ

PHOTOGRAPHE A CAHORS
Lauréat des grandes Expositions Internationales.
7 fois Hors Concours.

Opère tous les jours, de 8 h. du matin à 5 h. du soir. — Tous genres de travaux garantis avant livraison. — Derniers progrès du jour.
Spécialité d'AGRANDISSEMENTS INALTÉPABLES jusqu'à 2 mètres de hauteur sur 1 mètre de large.

CABINET DENTAIRE OUVERT
TOUS LES JOURS
De 9 heures à 5 heures, 9, rue du Lycée (à côté de la Poste aux lettres) CAHORS

P. BOURGET
Mécanicien-Chirurgien Dentiste
Guérison des Dents les plus malades sans les extraire, procédé breveté s. g. d. g.
Prothèse et Réparations
Dents et Dentiers livrés en 48 heures.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France et les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1^{er} itinéraire
Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestlas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e itinéraire
Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris. (via Moutauban-Cahors-Limoges, ou via Figeac-Limoges).

3^e itinéraire
Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre,

Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (via Moutauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).
Durée de validité : 30 jours. Prix des billets : 1^{re} classe 163 fr. 50 — 2^e classe 122 fr. 50.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

USINE A BRIVE



FABRE, horloger à Cahors.

A LA BOULE D'OR

H. FABRE

69, Bd GAMBETTA, 69

CAHORS

FABRICATION ET RÉPARATION

D'HORLOGERIE, BIJOUTERIE & JOAILLERIE

Dorure et Gravure sur Métaux

LUNETTERIE & OPTIQUE

ÉLECTRICITÉ

Achat de Matières Or, Argent et Platine

Travaux soignés. — Prix modérés

LA VUE POUR TOUS

PAR L'EMPLOI DES VERRES GRADUÉS
Marque déposée « CRISTAL DIAMANT »
Ces verres à foyer étendu sont ordonnés par MM. les Oculistes et Chefs de Clinique

H. FABRE

69, Boulevard Gambetta, Cahors

SEUL DÉPOSITAIRE POUR CAHORS



SUPRÊME

EAU DE NOIX



LOUIS DENOIX A BRIVE la Gaillarde
1^{re} Exposition Internationale Toulouse 1887, Méd. Or.
2^e Exposition Universelle Bordeaux 1895, Méd. Argent.
3^e Exposition Nationale Périgueux 1896, Médaille Or.
LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES.

VINS DE TOUTE PROVENANCE

SPECIALITÉS :

Anisette et Liqueurs supérieures

Sirops garantis

Seul fabricant du CURAÇAO (Pierre Lacoste)

double-orange et triple-sec

Echantillons sur demande

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

12 PRESSES — UNE ROTATIVE, UNE PRESSE DOUBLE A RETIRATION —
SEPT MUES PAR LA VAPEUR

IMPRESSIONS TYPOGRAPHIQUES
EN TOUS GENRES

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES
BROCHURES, THÈSES

CATALOGUES
MÉMOIRES

ACTIONS, OBLIGATIONS
MANDATS

IMPRIMERIES A. COUESLANT
LE VIGAN (Gard)
(ANCIENNE IMPRIMERIE VIGANAISE)
L'Echo des Cévennes (hebdomadaire)

Circulaires
PROSPECTUS
TÊTES DE LETTRES
FACTURES, ENVELOPPES
CARTES DE VISITE
Lettres de faire part de naissance, mariage, décès
BORDEREAUX, ÉTIQUETTES, PRIX-COURANTS
AFFICHES en NOIR et en COULEURS de TOUTES DIMENSIONS

BROCHAGE, — NUMÉROTAGE, — PERFORAGE, — CLICHAGE

IMPRIMERIE L. LAYTOU
(ANCIENNE IMPRIMERIE L. LAYTOU)
1, Rue des Capucins
10 Journal du Lot (tri-hebdomadaire)

1898 PULVÉRISATEUR-DEPEYRE
A pompe directe et air comprimé
1^{er} Prix — Hors Concours — Médailles d'Or
Dans les principaux Centres viticoles de France
Derniers Perfectionnements. Appareil garanti
28 F. CUIVRE JAUNE — 30 et 32 F. CUIVRE NOIR

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant
Chevalier du Mérite Agricole
18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)

NOTA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.

Vignes Américaines
LES PLUS ANCIENNES DU DÉPARTEMENT
PAR MILLIONS de plants à la vente
en boutures, racinés et plants greffés soudés de toutes variétés
Grandes quantités de boutures pour greffage, 1 mètre de long
0,006 millimètres au petit bout.

Vient de paraître :
10^e ÉDITION DE
Nos Expériences Pratiques sur la Culture des Vignes Américaines.
Prix : 3 fr. (franco poste).
S'adresser au propriétaire, M. Victor COMBES,
Chevalier du Mérite Agricole, à VIRE, par Puy-l'Évêque (Lot).